

AIDER LE CANADA À DEMEURER CONCURRENTIEL EN APPUYANT LES COLLÈGES, LES INSTITUTS ET LES CÉGÉPS

Le Canada n'en fait pas assez pour appuyer les principaux contributeurs à l'innovation, à la productivité et à la compétitivité du Canada, c'est-à-dire les collèges, les instituts et les cégeps.

Malgré que le Canada soit un chef de file au chapitre des dépenses publiques par habitant en recherche scientifique fondamentale, il tire de l'arrière par rapport à ses concurrents sur le plan de l'aide à la recherche appliquée et au développement, l'étape clé pour transférer le savoir du laboratoire au marché et au monde de nouveaux produits, matériaux, procédés et emplois. C'est une étape que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer.

Les 150 collèges, instituts et cégeps ont des campus dans 1 000 collectivités. Aucune autre infrastructure institutionnelle existante n'a cette profondeur et cet impact. Et aucun autre type d'établissement d'enseignement n'est associé aussi étroitement au réseau de petites et moyennes entreprises (PME) qui forment l'épine dorsale de l'économie du Canada.

Les collèges, les instituts et les cégeps sont les principaux contributeurs à l'innovation du Canada, aidant au démarrage, au développement et à la croissance des PME, et offrant aux étudiants les compétences avancées nécessaires pour permettre au Canada de demeurer concurrentiel. Ce sont également des chefs de file dans les applications qui appuient la recherche scientifique et le transfert de technologies au marché. Pourtant, un manque chronique de financement limite leur capacité d'effectuer ces fonctions essentielles et de répondre aux besoins de l'économie du Canada.

À sa décharge, le gouvernement fédéral a ciblé les établissements d'enseignement postsecondaire pour des dépenses d'immobilisations dans le cadre de sa stratégie de stimulation, et les fonds alloués par le biais du Programme d'infrastructure du savoir ont été utiles. Mais ce programme de deux ans d'une valeur de 600 millions de dollars (1,2 milliard en tenant compte du volet provincial) est bien loin du montant estimatif de 7 milliards de dollars requis pour remédier au manque d'espace et d'équipement dans les collèges de notre pays.

Même avant la récession, de longues listes d'attente empêchaient des milliers de candidats qualifiés d'acquérir les compétences avancées dont ils ont besoin pour trouver un emploi. Les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui, alors que les nouveaux travailleurs sans emploi se tournent vers les collèges pour perfectionner leurs compétences. Les demandes d'inscription pour l'automne 2009 ont augmenté en flèche, certains collèges signalant même une hausse de plus de 22 pour cent. Beaucoup d'autres établissements ont indiqué des hausses de 15 à 20 pour cent. Le manque de places et des équipements désuets nuisent à la capacité de former les étudiants et d'appuyer l'innovation, ce qui limite la capacité du Canada de concurrencer avec les autres pays.

S'appuyant sur 40 ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle, ces établissements sont de plus en plus axés sur la recherche appliquée. Les PME, les principaux contributeurs à la croissance de l'emploi au Canada, se tournent régulièrement vers les collèges et les instituts locaux pour leurs besoins d'innovation au niveau des produits et des processus, ainsi que pour leurs besoins en recherche et développement. Les enseignants et les étudiants s'associent à ces entreprises pour développer de nouveaux produits, procédés et

services ou pour améliorer ceux qui sont en place à des fins de commercialisation, de transfert de technologies et de productivité.

La recherche appliquée, à son tour, élargit et améliore la capacité des collèges, des instituts, des écoles polytechniques et des cégeps de transformer les étudiants en travailleurs hautement qualifiés en leur procurant un milieu d'apprentissage riche qui leur offre des défis du monde réel, une formation pratique, une expérience d'affaires et une formation professionnelle.

En outre, ces établissements se concentrent sur les secteurs qui sont essentiels pour les intérêts nationaux du Canada, comme les sciences et la technologie de l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, la santé et les sciences de vie et les technologies connexes, les technologies de l'information et des communications, et les technologies de fabrication.

Cette orientation, en plus d'une expérience dans le développement de produits, les prototypes, les pépinières de PME, des simulations sur maquette et la commercialisation, permet aux collèges, aux instituts, aux écoles polytechniques et aux cégeps d'appliquer la science à la création de produits, de procédés et de matériaux que les gens peuvent utiliser et d'aider les entreprises qui peuvent assurer leur mise en marché. Plus que tout autre type d'établissement d'enseignement, ils sont essentiels pour améliorer la productivité et la compétitivité du Canada.

Mais ces moteurs si essentiels à l'innovation requise pour créer des emplois et assurer la croissance économique ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin. Maintenant que notre économie amorçe une lente reprise, c'est le moment de remédier à cette disparité.

Deux questions doivent être abordées : les dépenses d'immobilisations et une aide pour les partenariats en recherche appliquée.

Dépenses d'immobilisations

Premièrement, la plupart des collèges, instituts, écoles polytechniques et cégeps fonctionnent déjà à pleine capacité ou presque, et ils ne peuvent pas accueillir les nombreux étudiants qui souhaitent s'inscrire. L'an dernier, l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) a estimé qu'il faudrait 7,4 milliards de dollars pour doter ces établissements des outils nécessaires pour répondre à la demande de travailleurs qualifiés au cours de la prochaine décennie.

Le Programme d'infrastructure du savoir a été une première étape importante pour répondre aux besoins les plus pressants, mais il faut plus de dépenses afin de créer la capacité de formation institutionnelle nécessaire pour former suffisamment de personnes hautement qualifiées pour répondre aux besoins d'une économie canadienne en croissance.

Compte tenu que les projets du Programme d'infrastructure du savoir doivent être achevés dans un délai de deux ans et que les collèges, les instituts, les écoles polytechniques et les cégeps reçoivent seulement environ 30 pour cent de la contribution fédérale de 2 milliards de dollars, beaucoup de ces établissements ont choisi de répondre à des besoins d'entretien urgents au lieu de moderniser de façon significative leurs installations.

L'ACCC demande donc au gouvernement fédéral de prolonger et d'accroître le financement pour les collèges dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, en utilisant les mêmes paramètres de dépenses à long terme qui servaient de base au Plan Chantiers Canada. Plus précisément, nous demandons un programme de cinq ans doté de 2,5 milliards de dollars qui permettrait d'obtenir des fonds de contrepartie de la part des provinces, du secteur privé et des institutions. Les établissements seraient ainsi mieux en mesure de répondre à leurs besoins d'immobilisations pour moderniser leurs installations et ils pourraient aider à répondre aux besoins de compétences avancées d'une économie en transition.

Partenariats en recherche appliquée

Deuxièmement, alors que la recherche scientifique fondamentale, effectuée aujourd'hui principalement dans les universités, est essentielle et pourrait éventuellement bénéficier à la population et à l'économie, nous n'accordons pas suffisamment d'aide aux partenariats de recherche appliquée entre les collèges, les instituts, les écoles polytechniques et les cégeps. Les collèges et les instituts répondent aux besoins du secteur privé en matière de recherche appliquée, d'innovation au niveau des produits et des procédés, de commercialisation et de transfert de technologies.

Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC), administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), est le seul programme fédéral qui appuie ces partenariats, et le montant de 48 millions de dollars pendant cinq ans disponible par le biais du PICC est une fraction du montant estimatif de 2,9 milliards de dollars que le gouvernement fédéral dépense pour la recherche chaque année.

Pour que ces établissements puissent acquérir suffisamment de capacités en recherche et développement pour alimenter davantage la croissance, ils ont besoin d'investissements additionnels pour appuyer leurs partenariats avec l'industrie et offrir aux étudiants collégiaux des possibilités de participer de façon concrète à l'innovation et à la recherche appliquée. Sans ces investissements, les établissements d'enseignement seront incapables d'offrir l'élan dont le Canada a besoin en matière d'innovation, de transfert de technologies et de perfectionnement des compétences avancées.

Ce qu'il faut, c'est un investissement du gouvernement fédéral sous la forme d'une aide financière stable à long terme et un accès équitable aux possibilités de financement pour les collèges, les instituts et les cégeps. Cette aide, combinée à la participation accrue du secteur privé qu'elle attirerait, permettrait de démarrer une nouvelle dynamique en recherche et développement au Canada.

Pour atteindre cet objectif, l'ACCC demande au gouvernement fédéral d'accroître son financement pour la recherche et développement de 5 pour cent, ou d'environ 150 millions de dollars, et d'allouer ce montant à la création d'un fonds de partenariats en recherche appliquée pour favoriser de nouvelles synergies en recherche et développement entre l'industrie et les collèges, les instituts, les écoles polytechniques et les cégeps.